

nommé lui rende la vigueur et la santé dont il jouissait autrefois. Nul doute que les occupations et les inquiétudes du poste très important qu'il occupait depuis un certain temps auraient été au-dessus de ses forces dans l'état de santé où nous l'avons vu réduit, et il était raisonnable qu'on le relevât du travail de sa charge. La déception qu'il a éprouvée en constatant que ses prédictions se trouvaient démenties; son regret en voyant la condition à laquelle il a réduit le pays, ne pouvaient manquer de l'affecter. Il a été remplacé par l'ex-ministre de la marine, le député de Colchester (M. McLelan). Eh bien, M. l'Orateur, nous avons eu l'expérience de ses services comme ministre depuis un temps considérable, et il a aussi parfois rempli les fonctions de ministre du revenu de l'intérieur et de ministre de la justice. En conséquence, ayant eu l'occasion de juger de sa compétence comme ministre, dans plus d'un ministère, nous attendons des explications relativement à son élévation au poste de ministre des finances. Il aura cependant, dans cette position, la bonne fortune de pouvoir essayer à appliquer quelques-unes de ses anciennes opinions, et cela est toujours très satisfaisant pour un homme public.

Je me rappelle très bien la première fois que j'ai rencontré l'honorable monsieur dans cette Chambre et que je l'ai entendu parler des honorables messieurs qui siégeaient alors en face de lui, de la confédération qu'ils venaient d'accomplir, et des difficultés que sa province aurait à surmonter grâce à cette confédération. Puisqu'il occupe aujourd'hui une position qui lui permet de faire disparaître ou amoindrir quelques-unes de ces difficultés, nous attendrons les résultats. Je me souviens que la première fois qu'il parla dans cette Chambre il fit allusion à ce qu'avait dit un député à propos de la confédération et il dit :

Le député de Lennox a parlé des sacrifices que les hommes publics des provinces avaient faits pour obtenir l'union. En regardant sur les banquettes du trésor et en voyant les figures souriantes de ceux qui les occupent, il nous semble que ce doit être un sacrifice agréable, une espèce de martyre plaisant et profitable, pour lequel il y avait, je n'en doute pas, beaucoup d'émulation. Deux sièges sont actuellement vacants; deux autels sont sans victimes; mais il ne faut pas s'imaginer que c'est parce qu'il n'y a pas d'hommes d'état pour s'offrir en holocauste, quand c'est le pays seul qui est saigné, et nous allons voir jusqu'à quel point il est saigné. Je prends un certain nombre de chefs de départements qui viennent en premier lieu sur la liste et je trouve une somme moyenne de \$40,000. Si on multiplie cette somme par 13, on voit que pour le sacrifice dont parle l'honorable député, le pays sera saigné pour plus d'un demi-million.

J'attendrai les estimations de l'honorable ministre pour l'année courante afin de comparer ses chiffres avec ceux qu'il mentionnait en cette occasion. Puis laissant de côté ces petits détails et cette question de dépense, il dit :

Mais la population de la Nouvelle-Ecosse est d'opinion que l'augmentation de dépenses qui aura lieu dans l'administration générale passera surtout sur elle, sous le régime du plus bas tarif des provinces fédérées. Nos contributions, par tête, un revenu plus élevé que dans aucune autre province, et lorsque notre tarif sera semblable aux autres nous serons taxés en dehors de toute proportion pour le maintien du gouvernement général.

Puis :

Vous avez annexé un territoire qui n'est soumis à aucune influence, à aucun intérêt, pas plus qu'en agitant une mare d'eau, on peut agiter l'eau qui se trouve dans d'autres mares séparées et distinctes.

Et encore :

Lorsqu'on nous proposa de mettre nos intérêts commerciaux sous votre contrôle, afin de les développer, cette idée nous parut si ridicule que nous avons senti l'étonnement dirigeant une courbe de canards. Les instincts naturels de l'âne la portent vers la terre, ceux des autres vers l'eau.

L'honorable ministre a oublié ses instincts naturels et depuis quelque temps il s'est retiré assez loin dans les terres pour arriver à Ottawa. Plus loin il dit :

Le peuple s'est dit que les promoteurs de ce projet étaient si enthousiasmés à l'idée de fonder une nationalité nouvelle, une Puissance nouvelle, qu'ils s'engageraient dans des dépenses qui augmenteraient considérablement les charges du peuple.

Aujourd'hui l'honorable ministre voit ce qui se passait depuis des années. Il y a contribué, ou s'y est opposé, sui-

M. BLAKE

vant le cas. Il est aujourd'hui en position de contrôler les finances du pays, et nous sommes en droit d'attendre que son exposé budgétaire, qui sera sans doute enguirlandé de fleurs, contienne quelques réponses pratiques et économiques.

Au ministère qu'il occupait avant il a été remplacé par l'honorable député de King, N.-B. (M. Foster), qui, comme le déclare l'un des principaux organes du gouvernement, doit apporter à ce dernier cette force particulière—cette force à l'eau froide—que lui communiquait sir Leonard Tilley lorsqu'il faisait partie du cabinet. Peut-être en sera-t-il ainsi. C'est un jeune parlementariste, quoiqu'un vétéran parmi les orateurs, et il est parvenu à ces banquettes dont l'honorable député de Colchester a décrit d'une manière si frappante la fascination qu'elles exercent.

Il servira à entretenir dans le cabinet ce mélange qui est complété par la présence de l'honorable député de London, (M. Carling) et l'honorable M. Smith, et qu'on apprécie si admirablement le grand faiseur de mélanges.

Nous avons perdu l'honorable ministre de l'intérieur et cette perte est très sérieuse pour le premier ministre. Il l'a pris dans son bureau comme un apprenti, pendant un temps il lui a fait faire son éducation sous ses yeux, dans le département de l'intérieur; il l'a surveillé dans l'exécution de ses devoirs, à mesure qu'il s'initiait lentement à l'inactivité sans rivale et aux altermoiements de l'honorable ministre. Dès qu'il le crut assez savant dans l'art de ne pas le faire; dès qu'il fut convaincu qu'il lui serait un bon successeur, et qu'il surpasserait même son professeur, il lui confia formellement le portefeuille.

Nous nous rappelons tous que tant que le premier ministre occupa ce poste, on nous disait que tout se faisait avec diligence, que rien n'était omis, que tous les souhaits, les besoins, les aspirations légitimes du peuple, étaient l'objet des soins constants de ce département.

Nous nous souvenons aussi que lorsque le changement de titulaire eut lieu, on nous promit des améliorations et des progrès dans un département déjà si bien tenu. Nous croyions qu'il était impossible de mieux faire, et cependant on nous promit de faire mieux.

Un sang nouveau, une vigueur nouvelle venaient d'être introduits dans le cabinet et l'action du département allait être plus prompte, plus décisive. On se rappelle aussi que le même concert d'éloges a accompagné l'honorable monsieur pendant toute sa carrière.

On disait que tout allait bien; que lorsque les terres furent retirées du marché, c'était bien; que lorsqu'on les offrit en vente aux spéculateurs c'était bien; que lorsqu'on les déclara de nouveau *homesteads*, c'était bien. Tout ce qui se faisait, jour par jour, c'était justement ce qui devait être fait. Pendant la dernière session, lorsque le pays se souleva en armes, l'honorable monsieur déclara encore que tout était pour le mieux. Il affirma carrément que le gouvernement n'était coupable d'aucune négligence, d'aucun retard, et qu'en toutes choses, il avait agi promptement, avec un discernement admirable. Sous ce rapport, il défiait les enquêtes et les accusations.

C'eût été, en effet, très ingrat de la part du premier ministre d'agir autrement, car je crois fermement que le ministre de l'intérieur n'était que l'écho ou la doublure du premier ministre dans l'administration de son département.

Cependant, nous sommes peinés de l'apprendre, lorsqu'il est sorti de charge, sa santé était compromise. J'espère qu'il se rétablira par l'éloignement des soucis ministériels. Je félicite néanmoins les honorables ministres de ce qu'il leur reste encore une preuve évidente de la capacité et du jugement de l'ex-ministre de la justice pour le choix des fonctionnaires importants, dans la personne du gouverneur Dewdney. Je partage les regrets du cabinet sur la perte de M. Wilkinson, qui lui a été enlevé par un grand entrepreneur qu'il sort aujourd'hui, au lieu de donner ses services au pays en qualité de registraire.